



SYNDICAT CGT

Centre Hospitalier Spécialisé de SEVREY



Terrorisme et maladie mentale ?

Nous condamnons et nous indignons face aux propos tenus par le ministre de l'intérieur sur la psychiatrie. Gérard Collomb, comme l'avait fait avant lui Nicolas Sarkozy, replonge le monde de la psychiatrie en plein cœur des amalgames et des virages sécuritaires.

Dans son discours, au lendemain des attentats en Espagne, il met en avant le parallèle entre malades, qu'il qualifie de « faibles d'esprit », et terroristes. Une fois encore, un représentant de l'état joue sur un drame pour tenter de remettre en place une psychiatrie au service du pouvoir, comme elle a pu l'être au plus sombre de son histoire, ainsi qu'on peut le vérifier sur notre blog.



Sommaire	
Introduction	
1er acte :	D'exclusion en exclusions Du grand enfermement à 1945
2ème acte :	La psychothérapie institutionnelle St Alban, La Borde
3ème acte :	La réforme psychiatrique en France
4ème acte :	A Sevrey..
5ème acte :	Anti-psychiatrie anglaise et psychiatrie alternative italienne
6ème acte :	Les apports de la psychanalyse
7ème acte :	Évolution des métiers en psychiatrie
8ème acte :	Enfance délinquante et soins sous contrainte
9ème acte :	Aujourd'hui, le meilleur des mondes régression néo-libérale, hypertrophie bureaucratique et clinique en voie de disparition
Conclusion : Un monde meilleur...	

Alors même que les professionnels de la psychiatrie, les patient-e-s et leurs familles luttent au quotidien contre la stigmatisation de la maladie mentale dans notre société, tout comme le préconisent les injonctions de l'ARS, le ministre a annoncé : *"Nous sommes en train de travailler avec ma collègue ministre de la Santé pour essayer de repérer l'ensemble de ces profils qui, demain, peuvent passer à l'acte et donc mobiliser l'ensemble des hôpitaux psychiatriques [...] de manière à parer à cette menace terroriste individuelle"*.

Le ministre, entretient de fait la confusion entre maladie mentale et terrorisme, jouant ainsi sur les peurs collectives pour mettre en place une politique du contrôle, comme il l'a déjà fait avec les migrant-e-s quand il était maire de Lyon. Son discours populiste intervient alors même que les moyens alloués à la prévention et au soin des patients sont constamment en diminution. *Nous réaffirmons que la psychiatrie n'a pas à vocation à servir au maintien d'un soit-disant ordre, mais bien de soigner et d'accompagner les patients et leurs proches face à la maladie.*

Pour reprendre les propos de David GOURION dans Le Monde, « la loi sur le secret médical n'est pas compatible avec la mise en place d'une « collaboration » entre psychiatres et services de police. Le Conseil national de l'Ordre des Médecins s'est d'ailleurs exprimé très clairement sur son site. Il rappelle que selon la loi, « *quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit (...) s'abstient volontairement de le faire* » sera condamné mais il souligne toutefois la prudence qui s'impose face à un risque de dérive : « *la radicalisation ne doit pas être confondue avec le fondamentalisme religieux (islam rigoureux ou salafiste quiétiste) qui est une pratique qui adopte des postures culturelles rigoureuses mais ne recourant pas à la violence. Respecter le secret est un comportement imposé par la nature des informations dont la divulgation à des tiers pourrait porter atteinte à la réputation, à la considération ou à l'intimité de la personne qui s'est confiée au médecin ; le droit au respect de l'intimité est inscrit dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme.* »



Contrairement aux idées reçues, les patients dépressifs, schizophrènes ou autistes ne sont absolument pas représentatifs des bataillons terroristes. De plus, il a été montré que les patients qui souffrent de troubles psychiques ne commettent pas plus d'homicides que la population générale (**ils en sont en revanche plus souvent victimes**). Et puis, concrètement, comment s'organiserait cette 'collaboration' des services de l'Intérieur avec les psychiatres ? Serons-nous invités bientôt à remplir une fiche décrivant les symptômes de nos patients susceptibles d'être des fous de Dieu ? D'un point de vue clinique, la plupart des patients schizophrènes en période de bouffée délirante aiguë ont des idées mystiques en relation avec Dieu et la religion. Ceux d'origine musulmane seront-ils dès lors automatiquement anathématisés ? Et ces signalements, qu'en ferons-nous ?"

La CGT continuera à combattre ce concept d'une psychiatrie sécuritaire dans sa forme et sur le fond. C'est la conséquence d'une criminalisation des comportements qui veut assimiler maladie mentale, délinquance et aujourd'hui terrorisme... Les malades mentaux sont plus souvent des victimes que des auteurs de violence.

Non, la maladie mentale n'est pas un acte déviant.

Août 2017

Adresse courriel cgt.chs@ch-sevrey.fr

Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

cgt.sevrey.free.fr

local ouvert les lundi et jeudi, de 9 H à 17 H, le mercredi matin et le vendredi après-midi